

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2407-09

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14
Présents : 11+3 proc
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Jean-
Marc BLANIC – Fabienne GALLI – Fabrice FONTAINE – Michel CORSINI
– Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Béatrice ROZIER – Philippe
ALLEGRINI

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Christian DI MARTINO –
Karine FAGES

Secrétaire : Michel CORSINI

**Objet : Création d'un poste
Permanent sur le grade d'adjoint technique
Principal 1^{ère} classe - modification tableau
Effectifs**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que :

Un de nos agents, Adjoint Technique Territorial Principal 2^{ème} classe au Service Technique de la Commune, remplit les conditions d'ancienneté requises pour bénéficier d'un avancement de grade sur le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Monsieur le Maire propose donc :

- la création d'un poste permanent à temps complet sur le grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECIDE** de la création d'un poste à temps complet sur le grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe avec la mise à jour du tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Michel CORSINI

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 09/07/2024
Qualité : Maire